

CODE DE CONDUITE

Notre engagement à mener nos activités de manière légale et éthique



SOMMAIRE

NOS VALEURS	3	Pouvoirs délégués	14
PRÉFACE	4	Éviter les conflits d'intérêts	15
POURQUOI NOUS AVONS NOTRE CODE	5	Contributions politiques	16
QUI DOIT RESPECTER NOTRE CODE	6	Prise de parole en externe et relations avec les médias	16
DEMANDER CONSEIL ET SIGNALER VOS PRÉOCCUPATIONS	6	Cadeaux, divertissements et invitations responsables	17
Poser des questions	6	Responsabilité de l'hôte	18
Signaler une violation de ce code et des préoccupations	7	Prévenir la corruption et la fraude	19
Conformité à ce code	8		
Absence de représailles	8		
COMMENT NOUS FAISONS RESPECTER NOTRE CODE	9	RESPECTER NOS COLLABORATEURS	20
Responsabilités que nous partageons dans le cadre de ce code	9	Faire de Zespri un lieu de travail exemplaire	20
Communication et reconnaissance	9	Promouvoir un environnement de travail sain et sécurisé	20
Notre engagement envers les parties prenantes	10	Valoriser la diversité, l'équité et l'inclusion	21
Intégration de notre code de conduite dans les relations commerciales de Zespri	10	Prévenir la discrimination, le harcèlement et l'intimidation	22
Représenter l'organisation	10	Protection des informations personnelles	22
MENER NOS ACTIVITÉS AVEC INTÉGRITÉ	11	SE DÉVELOPPER ENSEMBLE	23
Conformité aux lois applicables	11	Protéger l'environnement	23
Exactitude des registres et divulgation des informations de l'entreprise	12	Soutenir la communauté	23
Conservation des données	12		
PROTÉGER LES ACTIFS DE ZESPRI ET RÉPUTATION	13	PARTICIPER AU MARCHÉ	24
Prévention de la fraude	13	Concurrence loyale	24
Utilisation acceptable de nos actifs	13	Collecte d'informations sur la concurrence	24
Informations confidentielles	14	Participation aux associations professionnelles	24
		Travailler avec nos fournisseurs	25



NOS VALEURS

NOS VALEURS SONT NOS CROYANCES, NOS CONVICTIONS. ELLES NOUS UNISSENT. ELLES FONT PARTIE DE NOTRE IDENTITÉ.



FAIRE BOUGER LES CHOSES

Nous accomplissons notre mission et nous nous soutenons mutuellement pour surmonter les obstacles. Nous n'avons pas peur d'expérimenter, d'échouer et d'apprendre de nos erreurs. Nous assumons la responsabilité de nos actions et de leurs conséquences, en visant la création de valeur dans tout ce que nous entreprenons.



CRÉER DE VÉRITABLES LIENS

Nous sommes une entreprise fondée sur les relations et nous collaborons pour avoir un impact positif. Nous nous impliquons personnellement et n'hésitons pas à remettre en question les idées ou à montrer comment nous pouvons nous améliorer ou agir différemment. Nous sommes authentiques et recherchons, tout en valorisant, la diversité des points de vue.



LAISSER UNE EMPREINTE DURABLE

Nous cherchons à comprendre le monde et la place que nous y occupons. Nous valorisons et protégeons notre communauté, riche de sa diversité et de son interdépendance. Ensemble, nous œuvrons pour avoir un impact positif sur les générations futures.



PRÉFACE

BIENVENUE DANS NOTRE CODE DE CONDUITE

Chez Zespri, nous nous engageons à agir avec intégrité. Nous avons le devoir envers nos producteurs, actionnaires, collègues, communautés, clients et consommateurs de kiwis Zespri de respecter les normes les plus élevées et de rester fidèles à nos valeurs.

Notre Code de conduite nous apporte les connaissances, la clarté et l'orientation nécessaires à notre croissance et à notre réussite. Il constitue notre référence pour mener nos activités de manière légale, éthique et durable, et nous guide dans la prise de décisions éclairées qui répondent aux attentes de notre secteur, de nos clients et de nos parties prenantes.

Tenir les engagements que nous prenons les uns envers les autres et envers nos parties prenantes est une responsabilité partagée par chacun d'entre nous. Cela implique d'accomplir nos missions au meilleur de nos capacités et d'appliquer nos valeurs dans toutes nos actions afin de garantir un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif.

Ce document présente l'ensemble des valeurs et des politiques communes auxquelles toutes les personnes de Zespri sont tenues d'adhérer. Notre succès continu repose sur l'engagement de chacun à vivre selon notre Code.

Signalez toute violation présumée de notre Code et demandez de l'aide si vous avez des doutes concernant ses principes, les actions appropriées à entreprendre ou vos responsabilités dans le respect du Code.

Merci de prendre le temps de lire notre Code de conduite mondial et d'utiliser les informations fournies pour contribuer au succès de Zespri, en vous laissant guider par ce document dans vos actions et vos interactions avec les autres.

Cordialement,

Jason Te Brake



JASON TE BRAKE
- DIRECTEUR GÉNÉRAL

POURQUOI NOUS AVONS NOTRE CODE

Chez Zespri, notre mission est de contribuer à l'épanouissement des personnes, des communautés et de l'environnement à travers le monde grâce aux bienfaits du kiwi. Pour y parvenir, nous visons les normes éthiques les plus élevées dans l'ensemble de nos activités à l'échelle mondiale.

Nous nous engageons à adopter des pratiques commerciales responsables et durables, tant dans nos relations internes qu'externes.

La durabilité constitue une priorité majeure pour Zespri et se trouve au cœur de sa mission. En tant qu'acteur de l'industrie, le kiwi produit par Zespri est recherché dans le monde entier pour ses bienfaits sur la santé et sa valeur nutritionnelle. Zespri vise une croissance durable en respectant et en protégeant ses collaborateurs, l'environnement et les communautés qui l'entourent. Nous devons donc assumer la responsabilité de toutes nos actions et veiller à respecter l'ensemble des politiques applicables ainsi que ce code.

Cet engagement implique de respecter à la fois la lettre et l'esprit de la loi. Il signifie également traiter toutes les parties prenantes (producteurs, clients, fournisseurs, concurrents, collègues et administrateurs) de manière équitable, avec transparence, honnêteté et respect.

Notre engagement en faveur d'un comportement éthique et durable est essentiel dans toutes nos actions. Nous nous imposons

ces standards en raison de notre profond attachement à nos parties prenantes : nos producteurs, actionnaires, entités post-récolte, le gouvernement néo-zélandais, nos clients, employés, fournisseurs, partenaires commerciaux, communautés et les pays dans lesquels nous exerçons nos activités à travers le monde.

D'autres politiques de Zespri continueront d'être adoptées et adaptées au fil du temps, en conformité avec les lois applicables, afin de soutenir le respect continu et l'adhésion aux principes de ce Code. Nos collaborateurs doivent également se conformer en tout temps à toute politique ou procédure régionale ou locale de conduite de Zespri.

En cas de conflit manifeste entre ce Code et les exigences légales locales, veuillez contacter le **Directeur Juridique** de Zespri ou le **Responsable Risques & Conformité**.





QUI DOIT RESPECTER NOTRE CODE

Le Code s'applique à toutes les personnes travaillant pour Zespri, quel que soit leur lieu d'activité. Cela inclut les employés (en contrat permanent, temporaire ou à durée déterminée), les consultants, les sous-traitants, les stagiaires, le personnel détaché, les télétravailleurs, les travailleurs occasionnels, le personnel d'agence, les bénévoles, les étudiants en stage et les membres du conseil d'administration. Tous sont tenus de mener leurs activités conformément au Code et de respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables.

Nous attendons également de nos fournisseurs et partenaires au sein de la chaîne d'approvisionnement qu'ils respectent des normes éthiques élevées similaires, que nous communiquons à travers notre Code de conduite des fournisseurs et partenaires.

Nous utilisons les termes « Zespri », « Organisation », « Notre », « Nous » ou « Nos » pour désigner Zespri Group Limited ainsi que l'ensemble de ses filiales et entités associées.



DEMANDER CONSEIL ET SIGNALER VOS PRÉOCCUPATIONS

POSER DES QUESTIONS

Dans les situations où il existe une incertitude ou lorsqu'une question se pose quant à la conduite à adopter, il est important de demander conseil.

Pour toute question spécifique, les personnes concernées peuvent s'adresser aux ressources appropriées mentionnées ci-dessous :

-  Leur responsable hiérarchique direct
-  Leur représentant du Comité Exécutif mondial
-  Leur représentant local de l'équipe Ressources Humaines
-  Le Directeur Juridique de Zespri
-  Responsable Conformité Groupe ou Responsable Risques & Contrôle

Ces interlocuteurs connaissent bien les lois, réglementations, politiques et procédures liées à notre activité, et sont en mesure de répondre à vos questions.

SIGNALER UNE VIOLATION DE CE CODE ET DES PRÉOCCUPATIONS

Nous reconnaissons qu'il peut arriver qu'une personne prenne connaissance ou soupçonne qu'une violation de ce Code, des politiques associées ou de la loi ait eu lieu.

Nous encourageons chacun à s'exprimer en utilisant le canal approprié décrit ci-dessous. Étant donné que les modalités de signalement des violations peuvent varier d'un pays à l'autre, veuillez choisir la méthode la plus adaptée parmi les options suivantes:

 Signalez-le à votre Responsable local ou à tout membre de la direction locale, selon ce qui est approprié.

Si vous préférez ne pas vous adresser à votre Responsable d'équipe, ou si votre préoccupation n'a pas été traitée de manière satisfaisante par la direction locale, d'autres options peuvent être envisagées.

 Les signalements internes peuvent également être effectués par écrit ou verbalement, lors d'une réunion en présentiel, par téléphone ou via un formulaire en ligne, comme détaillé ci-dessous:

- Un membre de l'équipe Risques & Conformité ou Juridique de Zespri,
- Adresse e-mail Speak Up gérée par Zespri: Speakup@zespri.com

 En outre, les signalements peuvent également être effectués via la ligne confidentielle Speak-Up de Zespri:

Si vous estimez que votre préoccupation ne peut pas être traitée de manière appropriée par les autres canaux Zespri, vous pouvez utiliser notre ligne d'alerte Zespri gérée de manière externe. Cette ligne d'alerte est fournie par EthicsPoint, un prestataire tiers indépendant.

Les canaux Speak Up sont disponibles 24h/24, 365 jours par an, dans plusieurs langues, en ligne, via un accès mobile, ou, pour de nombreux pays, également par téléphone. Les coordonnées pour signaler des non-conformités auprès de notre prestataire externe sont les suivantes:

EN LIGNE

Nom du site du service Speak Up : Ligne Confidentielle Speak Up Zespri. URL du site externe : www.zespri.ethicspoint.com.

SIGNALLEMENT MOBILE VIA LE CODE QR



PAR TÉLÉPHONE

Lorsque ce service est disponible dans votre pays.

**“ N'HÉSITEZ JAMAIS À DEMANDER CONSEIL
SI VOUS AVEZ UN DOUTE SUR UNE SITUATION
PARTICULIÈRE ”**

CONFORMITÉ À CE CODE

Nos collaborateurs et membres du conseil d'administration sont tenus de respecter l'ensemble des dispositions de ce Code ainsi que toutes les autres politiques de Zespri. Toute violation pourra entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement.

ABSENCE DE REPRÉSAILLES

Nous reconnaissions que, pour préserver une culture d'intégrité et de respect, il est essentiel de protéger nos collaborateurs lorsqu'ils s'expriment. Par conséquent, Zespri interdit strictement tout acte de représailles à l'encontre de ses collaborateurs ayant signalé un manquement ou une irrégularité potentielle.

De plus, aucune mesure de représailles ne sera prise à l'encontre de nos collaborateurs pour leur participation à une enquête portant sur d'éventuelles violations. Zespri examine avec rigueur tous les signalements de manquements, conformément aux exigences locales.

Nous nous engageons à : 

- Contribuer à ce processus en coopérant pleinement et en toute honnêteté lors d'une enquête sur une activité potentiellement illégale ou non éthique.

Si une personne estime avoir fait l'objet de représailles, elle doit demander conseil auprès de la ressource appropriée en utilisant les canaux mentionnés ci-dessus.

Les collaborateurs de Zespri ne feront l'objet d'aucune mesure de représailles, de discrimination ou de sanction disciplinaire s'ils refusent de participer à une activité qu'ils estiment raisonnablement présenter un risque de corruption supérieur à faible, et qui n'a pas été atténué par Zespri.



COMMENT NOUS FAISONS RESPECTER NOTRE CODE



RESPONSABILITÉS QUE NOUS PARTAGEONS DANS LE CADRE DE CE CODE

Nous œuvrons ensemble pour faire vivre nos valeurs fondamentales. Il est de notre responsabilité collective de prévenir, d'améliorer et, si nécessaire, de signaler toute violation présumée de ce Code ou d'autres politiques de Zespri. Cela permet de traiter les préoccupations potentielles avant qu'elles ne deviennent des problèmes majeurs.

En tant qu'employés de Zespri, nous avons la responsabilité valorisante de veiller à ce que tous les accords conclus avec nos fournisseurs et prestataires de services soient conformes à nos politiques. Nous nous engageons à faire en sorte que nos partenaires reconnaissent et respectent notre Code de conduite des fournisseurs et partenaires. Ensemble, nous pouvons préserver l'intégrité et l'excellence de notre organisation.

Attentes envers nos responsables d'équipe :

- Bien qu'il soit essentiel que chacun respecte les principes du Code, nos administrateurs, dirigeants et responsables ont des responsabilités supplémentaires, à savoir :
- Donner l'exemple et instaurer une culture d'intégrité
- Veiller à ce que nos politiques soient communiquées de manière efficace et accessibles à nos employés, en étendant les politiques appropriées à nos sous-traitants
- Veiller à ce que les employés soient régulièrement informés et formés sur les politiques pertinentes à leurs fonctions
- Attendre et démontrer un comportement éthique en toute circonstance, et incarner activement les valeurs de Zespri dans chaque action et chaque décision.

COMMUNICATION ET RECONNAISSANCE

Au début de leur emploi, l'équipe des Ressources Humaines veille à ce que tous les nouveaux employés (qu'ils soient permanents, saisonniers ou temporaires) reçoivent le Code de conduite Zespri.

Le Directeur Juridique veille à ce que les nouveaux administrateurs reçoivent le formulaire du Code de conduite et le signent dans le cadre de leur intégration.

Chaque année, il est demandé à l'ensemble des employés de confirmer leur conformité au Code de conduite et aux autres politiques de Zespri.



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES

En tant qu'entreprise internationale, nous reconnaissions notre responsabilité d'exercer nos activités dans l'intérêt des communautés et des pays où nous sommes présents. Nous nous engageons à adopter des pratiques commerciales éthiques et équitables, et à respecter les lois et réglementations locales.

- Zespri favorise un environnement de travail diversifié et inclusif, exempt de harcèlement, de discrimination et garantissant l'égalité des chances pour tous. La protection du bien-être physique et mental de nos collaborateurs constitue le socle de toutes nos actions.
- Le traitement des informations personnelles avec respect et diligence est essentiel à la réussite de Zespri. De bonnes pratiques en matière de confidentialité nous permettent de respecter nos obligations légales et de préserver notre réputation de confiance.
- Des canaux et des politiques de signalement confidentiels, disponibles ici, permettent aux

employés et aux tiers de faire part de leurs préoccupations sans risque de représailles, renforçant ainsi notre culture d'entreprise fondée sur le respect et le soutien.

- Nous nous engageons en faveur du développement durable en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'ensemble de nos activités. Nous visons à minimiser notre empreinte carbone, à réduire les déchets et à promouvoir l'utilisation de ressources renouvelables.
- Nous n'aurons recours à aucune forme de travail forcé, obligatoire, trafigué ou d'enfants.
- Nous adoptons une approche équitable, transparente et cohérente en matière de recrutement, en sélectionnant la personne la plus compétente pour le poste.
- Notre politique de rémunération est équitable, juste, compétitive sur le marché, flexible et accessible.

INTÉGRATION DE NOTRE CODE DE CONDUITE DANS LES RELATIONS COMMERCIALES DE ZESPRI



Notre engagement en faveur d'une conduite éthique s'étend à nos relations commerciales avec les producteurs, les entités post-récolte, ainsi qu'avec nos partenaires et fournisseurs actuels ou potentiels. Nos collaborateurs et membres du conseil d'administration sont tenus d'interagir de manière équitable avec les parties prenantes et d'agir de façon à créer de la valeur et à établir des relations fondées sur la confiance.



Nous attendons de nos partenaires commerciaux et fournisseurs qu'ils respectent des pratiques professionnelles conformes aux nôtres. Nos attentes sont communiquées à travers le Code de conduite des fournisseurs et partenaires.

REPRÉSENTER L'ORGANISATION

Notre comportement et notre communication influencent de manière significative la façon dont Zespri est perçue au sein de la communauté d'affaires.

Nous nous engageons à : 

- Préserver la réputation de Zespri et de l'ensemble de l'industrie du kiwi en maintenant des normes élevées de professionnalisme et d'éthique dans toutes les interactions avec les parties prenantes internes et externes.

MENER NOS ACTIVITÉS AVEC INTÉGRITÉ

CONFORMITÉ AUX LOIS APPLICABLES

Notre politique consiste à mener nos activités dans le respect des lois en vigueur. Nous attendons de nos collaborateurs et administrateurs qu'ils fassent preuve de discernement et de bon sens dans l'exercice de leurs responsabilités au nom de Zespri, conformément à la législation, et qu'ils s'abstiennent de tout comportement illégal.

En particulier, nous respectons et promouvons les principes suivants :

- La divulgation complète, équitable, précise, opportune et compréhensible dans les rapports et documents que nous pourrions être tenus de déposer auprès des organismes gouvernementaux ;
- Le respect tant de l'esprit que de la lettre de toutes les lois, règles et réglementations gouvernementales applicables ;

 Le respect de nos politiques internes, de nos contrôles et de nos exigences en matière d'audit ;

 Le signalement immédiat en interne de toute violation présumée ou avérée de ce Code, conformément aux règles énoncées dans le présent Code ;

 La compréhension que le non-respect de ce Code peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Pour obtenir des conseils sur la possibilité que certaines situations constituent une conduite illégale ou sur les lois spécifiques applicables à certaines activités, les personnes concernées doivent consulter le Responsable Risques & Conformité, le Directeur Juridique ou le membre du Comité Exécutif mondial compétent pour obtenir des orientations et de l'assistance.



EXACTITUDE DES REGISTRES ET DIVULGATION DES INFORMATIONS DE L'ENTREPRISE

Nous accordons une grande importance à la présentation honnête et précise des faits. Nos collaborateurs et administrateurs sont tenus de tenir des registres suffisamment détaillés pour refléter nos transactions de manière exacte, équitable et complète.

Toute communication ou divulgation publique, y compris nos déclarations et dépôts auprès des autorités gouvernementales, ainsi que les informations financières qui y figurent, doivent être complètes, équitables, exactes, compréhensibles et transmises en temps utile, et respecter pleinement la législation applicable.

Nos collaborateurs sont responsables de la communication précise et complète des informations financières relevant de leur domaine de responsabilité, ainsi que de l'information en temps utile de la direction sur toute donnée financière ou non financière susceptible d'être significative pour l'entreprise. Nos états financiers consolidés doivent être conformes aux normes IFRS néo-zélandaises, aux principes comptables généralement reconnus et à nos politiques comptables internes. Les registres et états financiers locaux ou statutaires doivent respecter les réglementations en vigueur dans chaque juridiction.

Nous nous engageons à :

- Toujours refléter fidèlement et avec exactitude la nature des transactions enregistrées dans les documents financiers,
- Toujours déclarer et enregistrer avec exactitude les fonds ou les actifs,
- Toujours déclarer les paiements ou achats conformément aux indications du document justificatif de la transaction.

Toutes les personnes de Zespri dont les responsabilités couvrent l'un des sujets mentionnés dans cette section doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir notre conformité totale.

Si quelqu'un prend connaissance d'un acte lié à la comptabilité ou à la communication financière qui pourrait être inapproprié, il doit le signaler immédiatement, en utilisant les canaux de signalement décrits dans ce document.

CONSERVATION DES DONNÉES

Chez Zespri, il est essentiel de conserver soigneusement les dossiers et documents de l'entreprise. Nous sommes tous responsables de la protection des informations de Zespri et du respect de l'ensemble des lois applicables concernant la conservation et l'élimination des informations de manière appropriée et conforme à la législation.

Les informations personnelles ne peuvent être conservées que pendant la durée nécessaire à la finalité pour laquelle elles ont été collectées. La détermination de la durée de conservation des données personnelles nécessite une analyse approfondie.

Conserver uniquement les informations dont nous avons besoin ou que nous sommes tenus de garder renforcera la confiance des consommateurs, améliorera la qualité des données et réduira les coûts de stockage. Dès lors qu'une information n'est plus nécessaire à des fins commerciales ou juridiques valides, ou pour se conformer aux réglementations locales de conservation, elle doit être signalée à l'équipe Digital Operations pour être éliminée.

Nous ne ferons pas :

- Modifier, dissimuler ou détruire des informations nécessaires à des fins de conformité, dans le cadre d'une enquête en cours ou de procédures judiciaires, ou
- Procéder à l'élimination de documents, sauf si cela a été autorisé par l'équipe Digital Operations. L'élimination relève exclusivement de la responsabilité de l'équipe Digital Operations.

Pour toute question concernant la conservation d'un document, veuillez consulter la Norme de conservation et d'élimination des données ou demander conseil à l'équipe Juridique, à l'équipe Protection des données ou à l'équipe Digitale.



PROTÉGER LES ACTIFS DE ZESPRI ET RÉPUTATION



PRÉVENTION DE LA FRAUDE

- Nous ne tolérons aucune activité frauduleuse. Si quelqu'un soupçonne ou découvre une fraude au sein de Zespri, il doit la signaler immédiatement en utilisant les canaux de signalement mentionnés ci-dessus.
- Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique de prévention de la fraude et notre Plan de gestion de la fraude.

UTILISATION ACCEPTABLE DE NOS ACTIFS

Nos actifs sont des ressources précieuses qui doivent être utilisés uniquement à des fins professionnelles. Il est attendu de chacun qu'il prenne soin de nos actifs et les utilise de manière responsable, en veillant à les protéger contre le vol, l'abus et la détérioration.

Nos actifs comprennent les appareils professionnels, équipements, véhicules, ordinateurs, logiciels, documents et marques déposées. De plus, les actifs incluent les technologies de l'information et de la communication telles que les services téléphoniques, la messagerie électronique, l'accès à Internet ainsi que toutes les données hébergées sur nos systèmes technologiques ou dans le cloud.

Nous nous abstiendrons de :



- Partager du contenu inapproprié dans un environnement professionnel, tel que du contenu à caractère sexuel, de l'humour déplacé ou du harcèlement, etc. Nos ressources ne doivent jamais être utilisées à des fins extérieures à l'entreprise, ni pour des activités illégales, contraires à l'éthique ou inappropriées.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique d'Utilisation Acceptable des Systèmes d'Information.



INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

L'information constitue un élément essentiel de notre réussite opérationnelle. Nos collaborateurs peuvent avoir besoin d'accéder à des informations confidentielles pour accomplir leurs missions. Nos parties prenantes, y compris nos clients, fournisseurs et toute autre personne ou organisation avec laquelle nous entretenons une relation d'affaires ou autre, ont le droit d'attendre que leurs échanges et leurs informations soient traités par notre organisation avec la confidentialité et la sécurité appropriées.

Les informations confidentielles de Zespri constituent un atout précieux qui doit être rigoureusement protégé.

Nous nous engageons à : 

- Protéger la confidentialité des informations de Zespri et de nos parties prenantes ; utiliser ces informations confidentielles uniquement à des fins professionnelles et limiter leur divulgation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Zespri, uniquement aux personnes qui en ont besoin pour des raisons professionnelles légitimes.

La divulgation d'informations confidentielles de Zespri, qu'elle soit intentionnelle ou accidentelle, peut nous porter préjudice. Avant de partager toute information confidentielle à l'extérieur, il convient de mettre en place un accord de non-divulgation ou un autre accord de confidentialité approprié.

Nous ne ferons pas : 

- Signer un accord de confidentialité proposé par une partie prenante ou accepter des modifications à nos clauses standard sans l'approbation de notre équipe juridique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Responsable des Actifs Immatériels.

POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Comme indiqué dans la Politique mondiale sur la Matrice des Autorités Délégées (souvent appelée DAM), certains de nos collaborateurs disposent d'autorisations spécifiques pour prendre des décisions et/ou engager des dépenses ou approuver des paiements au nom de Zespri, y compris la signature de contrats pour le compte de Zespri. Il incombe à chacun de bien connaître la DAM et de veiller à ne prendre ou autoriser des décisions et transactions opérationnelles ou financières, ou à n'engager des coûts pour notre organisation, que s'ils y sont expressément autorisés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique sur la Matrice des Autorités Délégées (DAM).

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les conflits d'intérêts ne peuvent pas toujours être évités, mais un conflit d'intérêts dissimulé ou mal géré peut entraîner un risque d'allégations susceptibles d'avoir un impact négatif important sur la réputation et l'efficacité de Zespri. Les conflits d'intérêts doivent être identifiés, déclarés et gérés de manière efficace.

Les situations professionnelles et personnelles susceptibles de créer un conflit d'intérêts doivent être évitées.

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?

- Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle une personne de Zespri a des intérêts ou des loyautés concurrents, financiers ou autres, et où servir un intérêt pourrait aller à l'encontre des intérêts de Zespri.
- Un conflit d'intérêts peut exister lorsque vous-même ou un membre de votre famille participez à une activité, ou détenez un intérêt personnel (y compris financier), susceptible de compromettre votre objectivité dans l'exercice de vos fonctions et responsabilités chez Zespri.
- Les transactions de Zespri avec d'autres entités commerciales ne doivent pas être influencées par des intérêts ou activités personnels. De tels conflits peuvent nuire à la réputation de Zespri et de ses représentants.

Nous nous engageons à :

- Lors de la nomination d'un administrateur et périodiquement par la suite, déclarer tous les conflits d'intérêts potentiels au Conseiller Juridique de Zespri afin qu'ils soient inscrits au registre des intérêts des administrateurs.
- Dès le début de votre emploi, signalez tout conflit d'intérêts potentiel ou réel au représentant de l'équipe Ressources Humaines et déclarez-le dans le registre des conflits d'intérêts.
- Soutenir notre Responsable d'équipe dans la gestion appropriée du conflit d'intérêts.

Zespri attend de chacun de ses collaborateurs qu'ils déclarent tout conflit d'intérêts réel ou apparent dès qu'il survient. De plus, chaque année, Zespri exige que tous les employés remplissent la Déclaration Annuelle de Conflit d'Intérêts.

Une fois qu'un possible conflit d'intérêts a été signalé, le responsable hiérarchique de la personne concernée (ou le Directeur Juridique dans le cas d'un administrateur ou du PDG). Le Conseiller juridique (ou le General Counsel dans le cas d'un administrateur ou du PDG) doit déterminer si l'existence de cet intérêt ou de cette position est en conflit avec le présent Code ou porte préjudice aux meilleurs intérêts de Zespri, et statuer sur la nature définitive de la situation.

Dans certaines situations, il peut ne pas être possible de gérer adéquatement un conflit d'intérêts, ce qui peut vous obliger à mettre fin soit à votre intérêt chez Zespri, soit à l'intérêt externe en conflit.

Lorsqu'un conflit d'intérêts est présumé exister.

Nous n'autoriserons pas :

Autoriser la personne Zespri à influencer ou à participer à une décision visant à :

- Accorder des subventions ou des contrats lorsque l'employé a un lien avec une personne ou une organisation ayant soumis une demande ou une offre.
- Accorder un consentement, un certificat ou une autorisation lorsque l'employé a un lien avec le demandeur ou avec une personne qui s'oppose à la demande.
- Sélectionner ou recruter une personne avec laquelle l'employé a un lien personnel (familial ou autre).



- Mener des activités commerciales avec une personne ou une organisation avec laquelle l'employé a un lien personnel (familial ou autre).
- Autoriser la personne de Zespri à enquêter sur une plainte alors qu'elle a un lien personnel (familial ou autre) avec le plaignant ou avec la personne ou l'entité faisant l'objet de la plainte.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique sur les conflits d'intérêts.

CONTRIBUTIONS POLITIQUES

Nous encourageons nos collaborateurs à participer au processus politique de leur pays respectif. Toutefois, ils ne doivent le faire que de manière volontaire et en dehors de leur temps de travail, sauf si la législation applicable en dispose autrement.

Nous nous abstiendrons de : 

- Effectuer des contributions politiques au nom de Zespri ou pour son compte, à moins que la contribution n'ait été préalablement approuvée par le Directeur Juridique et le Conseil d'Administration de Zespri Group Limited.
- Faire des dons ou des contributions politiques en utilisant notre nom, notre temps, nos fonds ou d'autres ressources.

PRISE DE PAROLE EN EXTERNE ET RELATIONS AVEC LES MÉDIAS



Les communications de Zespri sont conçues pour garantir que nous soyons perçus comme la marque de kiwis de référence. Nos prises de parole publiques doivent refléter notre mission et nos valeurs.



La couverture médiatique peut avoir un impact sur notre réputation ; il est donc important que toutes les personnes de Zespri sachent que les interactions avec des parties prenantes externes et les publications sur les réseaux sociaux peuvent être reprises par les médias, parfois hors contexte.



Chez Zespri, seules les personnes formées et autorisées sont habilitées à représenter l'entreprise afin de garantir la conformité légale et de protéger nos intérêts. Agissez toujours de manière responsable, évitez de partager des informations sensibles et de publier tout contenu susceptible de nuire à la réputation de Zespri.

Nous encourageons toutes les personnes de Zespri à faire preuve de vigilance, de respect et d'honnêteté lors de leurs publications en ligne. Si vous recevez une demande et que vous n'êtes pas autorisé à y répondre :

- Soyez aimable et courtois.
- Ne communiquez aucune information concernant Zespri.
- Transmettez la demande à l'équipe Affaires publiques et Communication globale.



CADEAUX, DIVERTISSEMENTS ET INVITATIONS RESPONSABLES

Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de comportement éthique professionnel et à préserver notre indépendance en toutes circonstances. Dans le cadre du développement de relations de confiance et de partenariats solides avec nos parties prenantes, il peut parfois être approprié d'offrir des cadeaux ou des invitations dans le cadre des usages professionnels. Nous disposons de politiques relatives aux cadeaux afin d'orienter les employés et les administrateurs dans la gestion appropriée de ces situations. Il incombe à chacun de veiller à ce que sa conduite soit conforme à cette politique, tant dans l'esprit que dans la lettre.

Nous nous engageons à :

- Toujours évaluer si l'offre ou l'acceptation d'un cadeau, d'un avantage ou d'une invitation est appropriée, d'une valeur raisonnable et si une autorisation est nécessaire, avant de procéder à l'offre ou à l'acceptation.
- Déclarer tout cadeau, avantage ou invitation, conformément à la politique de l'entreprise, dans le registre des cadeaux, et faire preuve de transparence et d'honnêteté dans l'interprétation et le respect de ces politiques.

Nous ne ferons pas ce qui suit :

Échanger des cadeaux si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Cela contrevient à toute loi ou norme éthique généralement acceptée.
- Cela n'est pas conforme aux pratiques commerciales locales généralement admises.



Il prend une forme ou une modalité pouvant être perçue comme un pot-de-vin ou un paiement illicite, ou il présente un caractère et/ou des circonstances tels qu'une divulgation publique pourrait nous mettre, ou mettre des personnes au sein de Zespri, dans l'embarras.



Lorsqu'il s'agit d'une négociation pour des biens ou services destinés à Zespri.



Échanger un cadeau contre de l'argent liquide.



Lorsque cela pourrait être perçu par des tiers comme une incitation ou une récompense susceptible de placer le bénéficiaire dans une situation d'obligation.



Lorsque le cadeau est extravagant, excessif ou disproportionné par rapport à sa valeur.



Lorsque cela est fréquent ou inapproprié.

Pour plus d'informations et de précisions, veuillez consulter la Politique de déplacements et de frais professionnels ainsi que la Politique relative aux cadeaux, divertissements et hospitalité de Zespri.

RESPONSABILITÉ DE L'HÔTE

Nous reconnaissons que nos collaborateurs peuvent être amenés à participer à ou organiser des événements sociaux dans le but de développer ou d'entretenir des relations d'affaires. Ces événements doivent toujours respecter la provenance des fonds et rester d'un coût modéré lorsqu'ils sont financés par Zespri. Les motifs professionnels de toute dépense doivent être clairement établis, dûment approuvés et accompagnés de la documentation justificative appropriée.

Lors de la participation à un événement organisé par Zespri :

Nous nous engageons à :



- Agir de manière responsable et éviter toute consommation excessive d'alcool, en faisant de la sécurité de chacun une priorité absolue.
- Faire preuve de professionnalisme et d'intégrité en toutes circonstances, en particulier lorsque Zespri est représentée auprès de parties externes.

Cela implique de faire preuve de discernement et de ne jamais consommer d'alcool de manière à entraîner un comportement inapproprié, une altération des performances ou des situations problématiques pour les personnes concernées.

Nous ne ferons pas :



- Adopter des pratiques qui encouragent l'ivresse.

Tout comportement mettant en danger la sécurité d'autrui ou enfreignant la loi peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement.

Une consommation inappropriée d'alcool peut être considérée comme une faute professionnelle et sera traitée conformément aux politiques disciplinaires locales.

Nous attendons de la direction exécutive et de l'équipe de management qu'elles montrent l'exemple et réagissent de manière appropriée en cas de situation problématique.



PRÉVENIR LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des lois anti-corruption dans toutes les régions où nous exerçons nos activités. Il est fréquent que les législations en matière de lutte contre la corruption et la fraude s'appliquent au-delà des frontières nationales, et toute violation de ces réglementations peut entraîner de graves conséquences, tant pour les individus que pour notre organisation.

Nous ne tolérerons pas :

- Tolérer la corruption, les pots-de-vin, les commissions occultes et les paiements de facilitation.

Zespri adopte une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pots-de-vin, et notre interprétation de ces lois est sans équivoque : il nous est strictement interdit de participer à toute forme de corruption ou de pots-de-vin, ou d'offrir, d'autoriser, d'accepter ou de proposer toute forme de commission occulte à toute personne ou entité, que ce soit directement ou indirectement, dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage commercial indu. Par « corruption », on entend le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter tout avantage ou objet de valeur dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage commercial indu.

Un « pot-de-vin » est un paiement restitué ou promis en contrepartie de la conclusion ou de la facilitation d'accords commerciaux. Peu importe où nous nous trouvons, nos

collaborateurs ou tout administrateur agissant au nom de Zespri ne doivent pas donner, offrir ou promettre, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'un tiers), toute forme de pot-de-vin, gratification ou commission occulte à quiconque dans le but d'obtenir ou de conserver un marché ou tout autre avantage indu. Bien qu'il soit toujours essentiel de respecter ces règles, cela revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit d'un agent public.

Les agents publics comprennent, sans s'y limiter, un dirigeant, consultant ou employé d'une entreprise publique ou semi-publique, d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental, d'un parti politique ou d'un responsable politique, d'un candidat à une fonction publique, d'un dirigeant ou employé d'une organisation internationale publique telle que l'Organisation mondiale de la santé ou la Banque mondiale, ou encore le conjoint ou les membres de la famille immédiate de toute personne mentionnée ci-dessus (« agent public »).

Les paiements de facilitation effectués au nom de Zespri ne sont pas autorisés. Il s'agit de paiements versés à un agent public afin d'accélérer des procédures administratives courantes. Les conséquences en cas de violation des lois anti-corruption sont graves, tant pour l'Organisation que pour les personnes impliquées.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique anti-corruption et anti-pot-de-vin ainsi que le Plan de gestion de la lutte contre la corruption et les pots-de-vin.



RESPECTER NOS COLLABORATEURS

FAIRE DE ZESPRI UN LIEU DE TRAVAIL EXEMPLAIRE



Chez Zespri, nos valeurs fondamentales – Réaliser nos ambitions, Créer de vraies connexions et Laisser un héritage – guident toutes nos interactions au sein de l'entreprise, renforçant ainsi notre culture organisationnelle et contribuant à faire de Zespri un lieu de travail d'exception. Fidèles à ces valeurs, nous nous engageons à offrir un environnement de travail positif, où la communication est à la fois ouverte et respectueuse.



Notre philosophie et notre pratique consistent à offrir des opportunités d'emploi dans un environnement sûr et sain, fondé sur le respect mutuel et la dignité. Les décisions relatives à l'embauche, à la promotion, à la rémunération, à la cessation d'emploi et à tout autre aspect de la relation de travail doivent reposer sur les compétences et qualifications requises pour le poste, ainsi que sur tout autre critère exigé par la législation applicable.



Nous avons mis en place des politiques qui reflètent notre engagement à maintenir un environnement de travail positif ainsi que les responsabilités des employés.



De plus, nous accordons une grande importance à l'intégrité de nos collaborateurs et attendons de chacun qu'il fasse preuve de respect, d'honnêteté et de transparence dans toutes ses interactions.

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET SÉCURISÉ

Nous nous engageons à offrir à nos collaborateurs un environnement de travail sain et sécurisé. Cela inclut une gestion proactive des risques, la participation et l'engagement des employés, ainsi que la mise en place de plans d'intervention d'urgence.

Notre politique consiste à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité, où que nous exerçons nos activités, et à prendre toutes les mesures raisonnablement praticables pour promouvoir un environnement de travail sain et sûr.

Afin de respecter notre engagement en faveur d'un lieu de travail sain et sécurisé, nous devons tous y contribuer.

Nous nous engageons à :

- Veiller à ce que des procédures de sécurité clairement documentées soient en place,
- Communiquer les procédures de sécurité au personnel et aux parties prenantes entrant sur le lieu de travail, et accompagner les responsables d'équipe afin de s'assurer que toutes les personnes avec lesquelles ils collaborent, y compris les sous-traitants et les visiteurs, connaissent et respectent les procédures et consignes pertinentes en matière de sécurité et de bien-être,
- Respecter les lois et procédures en matière de sécurité,
- Respecter la signalisation relative à la sécurité affichée,
- Utiliser en tout temps l'équipement de sécurité approprié,
- Travailler ensemble pour prévenir les situations dangereuses ou à risque au travail,



- Signaler et remonter toute situation dangereuse ou tout comportement à risque à votre responsable ou à un membre du Comité Santé et Sécurité,
- Signaler immédiatement tout incident évité de justesse et toute blessure dès qu'ils surviennent,
- Mettre en place des actions correctives pour réduire le risque de blessure pour vous-même ou pour autrui.

L'alcool et les drogues illicites n'ont pas leur place dans un environnement de travail sûr.

L'altération des facultés nuit à la performance au travail et crée des risques importants pour la sécurité.

Les collaborateurs de Zespri doivent également être conscients des effets potentiels des médicaments prescrits. À l'exception d'une consommation raisonnable d'alcool lors d'événements organisés par Zespri, il est interdit d'être sous l'influence de l'alcool sur les sites de Zespri. La possession, la distribution, la vente ou l'utilisation de drogues illicites sont strictement interdites dans nos locaux, ainsi qu'à tout moment où une personne travaille pour ou représente l'entreprise.

VALORISER LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION



Zespri est une entreprise qui place l'humain au centre de ses préoccupations. Nous nous engageons à promouvoir un environnement de travail diversifié, équitable et inclusif, où chaque personne se sent valorisée et respectée. Nous valorisons la richesse de nos parcours, expériences de vie, modes de pensée, cultures et identités variés. En favorisant une culture inclusive, nous permettons à chacun de contribuer pleinement à la réussite collective et de s'épanouir.

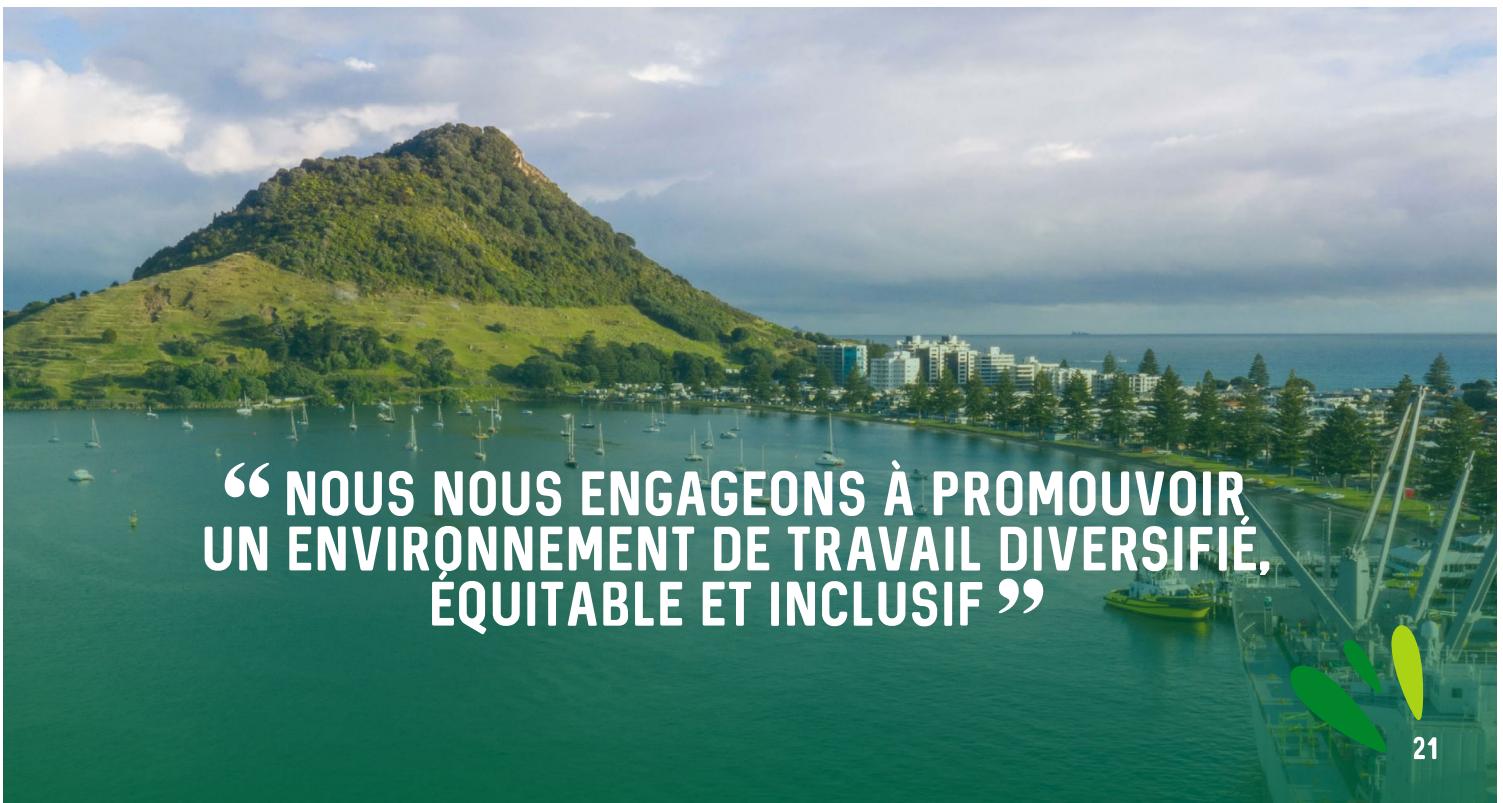


Nous sommes convaincus que la diversité, l'équité et l'inclusion sont essentielles à notre réussite. Nous nous engageons à traiter chaque personne avec dignité et respect, et nous attendons de chacun au sein de notre organisation qu'il respecte ces principes et contribue activement à un environnement inclusif.



Notre politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion précise davantage cet engagement ainsi que les attentes associées.

“ NOUS NOUS ENGAGEONS À PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DIVERSIFIÉ, ÉQUITABLE ET INCLUSIF ”



PRÉVENIR LA DISCRIMINATION, LE HARCÈLEMENT ET L'INTIMIDATION

Chez Zespri, toutes nos équipes doivent être traitées avec équité, dignité et respect. Chacun au sein de notre entreprise doit évoluer dans un environnement exempt de discrimination, de harcèlement et d'intimidation. Nous nous engageons à promouvoir un lieu de travail respectueux, inclusif et sûr pour tous.

Lorsque des membres de l'équipe estiment qu'un comportement est inapproprié et qu'ils se sentent à l'aise de le faire, ils sont encouragés à signaler à la personne concernée qu'ils désapprouvent ce comportement et à lui demander d'y mettre fin.

Nous nous engageons à :

- Respecter notre Politique mondiale de lutte contre la discrimination, le harcèlement et l'intimidation, ainsi que la législation et les directives locales lorsque cela est approprié.
- Encourager nos collaborateurs à signaler rapidement tout incident de harcèlement ou de discrimination, et Zespri prendra toutes les mesures nécessaires pour enquêter sur ces situations et y remédier.

Nous nous engageons à ne pas :

- Tolérer tout acte de harcèlement, qu'il soit fondé sur la race, la couleur, le genre, l'âge, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique protégée par la loi, ou des menaces de violence.
- Tolérer tout comportement discriminatoire, y compris les propos, actions ou pratiques inappropriés qui créent un environnement de travail hostile ou offensant.

PROTECTION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations personnelles sont collectées directement auprès des employés ou générées au cours de la relation d'emploi. Zespri s'engage à protéger et à gérer ces informations personnelles conformément aux principes énoncés dans notre Politique de confidentialité.

Nous nous engageons à :

- Faire preuve d'une vigilance particulière pour protéger les informations lorsque l'accès à des données personnelles concernant des employés, producteurs, fournisseurs, clients, consommateurs ou autres partenaires commerciaux a été accordé.

L'accès, l'utilisation et le partage des informations personnelles doivent être conformes aux conditions dans lesquelles ces informations ont été collectées. Toute utilisation ou tout partage de ces informations à de nouvelles fins ne peut avoir lieu que si le consentement a été obtenu ou si la loi l'exige.

L'utilisation des informations personnelles, y compris leur partage en interne ou avec des parties externes, doit être approuvée par le Responsable mondial de la protection des données*.

Le Directeur Juridique de Zespri est votre Responsable Mondial de la Protection des Données.



SE DÉVELOPPER ENSEMBLE

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Nous prenons notre responsabilité envers l'environnement très au sérieux et nous nous efforçons de réduire notre propre impact.

- Nous concentrons nos efforts sur les domaines du changement climatique, de l'utilisation et de la qualité de l'eau, ainsi que des emballages.
- Nous respectons toutes les législations applicables et rendons compte de nos performances environnementales.
- Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils en fassent autant.

Concernant le changement climatique :

- Nous évaluons les risques liés au changement climatique et nous en rendons compte.
- Nous investissons afin de renforcer la résilience climatique de notre secteur.

Sur la promotion de nos engagements :

- Nous comprenons les lois des pays dans lesquels nous opérons et nous veillons à nous y conformer en ce qui concerne nos engagements environnementaux.

“ NOUS NOUS CONCENTRONS SUR LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE L'UTILISATION ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU, AINSI QUE DES EMBALLAGES ”

SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

Notre succès dépend du bien-être de nos communautés et de notre environnement, ainsi que du développement continu des compétences et du leadership au sein de notre secteur. Chez Zespri, nous nous engageons à partager notre réussite et à avoir un impact positif sur nos communautés. Nous soutenons les organisations locales de bénévoles qui accomplissent un travail remarquable avec des ressources limitées.

PARTICIPER AU MARCHÉ



CONCURRENCE LOYALE

Nous menons une concurrence active sur le marché, mais nous nous engageons à le faire de manière équitable, honnête, éthique et légale, en collaborant avec des partenaires qui partagent nos valeurs. Nos collaborateurs et administrateurs sont tenus de mener leurs activités au nom de Zespri dans le respect des lois applicables en matière d'antitrust et de concurrence. Toute violation, ou même toute allégation de violation, de ces lois peut porter gravement atteinte à notre réputation et entraîner d'importantes amendes ainsi que des frais de contentieux. Dans certains pays, la violation des lois antitrust ou sur la concurrence peut engager la responsabilité pénale de la personne concernée, pouvant aller jusqu'à une peine d'emprisonnement et/ou une amende. Il est donc essentiel d'éviter toute activité susceptible de constituer, ou d'être perçue comme, une infraction à ces lois.

Nous nous engageons à :



- Ne pas conclure intentionnellement d'accord, d'entente, de plan ou de dispositif qui enfreindrait les lois antitrust ou de concurrence en vigueur dans la juridiction locale ;
- Préciser à tous les clients et distributeurs que nous attendons d'eux qu'ils mènent une concurrence loyale et dynamique pour obtenir notre activité.

Nous nous abstiendrons de :



- Tolérer des comportements anticoncurrentiels liés aux kiwis Zespri.

COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LA CONCURRENCE

Se tenir informé des évolutions du marché et de nos concurrents nous permet de rester compétitifs. Toutefois, la collecte d'informations sur la concurrence doit toujours se faire de manière éthique et légale.

Nous ne ferons pas ce qui suit :



Obtenir des informations sur nos concurrents en utilisant :

- Vol
- Tromperie
- Fausse déclaration
- Tout autre comportement malhonnête ou illégal

Il est particulièrement important de ne jamais demander à nos collaborateurs de violer les accords de confidentialité conclus avec leurs anciens employeurs, ni de chercher à obtenir directement auprès d'un concurrent des informations sensibles non publiques sur la concurrence.

PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES



Bien que nous évitions généralement d'entrer en contact avec nos concurrents, certaines situations peuvent rendre ce type d'interaction inévitable. Des organisations et événements tels que l'International Kiwifruit Organisation et Fruit Logistica offrent d'excellentes occasions de développer notre réseau et de faire progresser la filière mondiale du kiwi. Toutefois, ces événements présentent également certains défis.



Lorsque vous assistez à ces événements, faites preuve de vigilance lors de vos interactions avec des concurrents. Pour toute question concernant le niveau de communication acceptable, veuillez contacter le Directeur Juridique de Zespri.



TRAVAILLER AVEC NOS FOURNISSEURS

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

L'approvisionnement responsable en biens et services constitue un pilier fondamental de nos pratiques d'achats. Nous nous engageons à établir des relations durables avec nos fournisseurs et à collaborer étroitement avec ceux qui sont essentiels à notre réussite, afin d'améliorer en continu, d'innover et de créer une valeur durable pour les consommateurs, les clients et les producteurs. Notre démarche consiste à agir de manière transparente, légale et intègre pour instaurer la confiance et maintenir le respect de nos parties prenantes à travers le monde. Nous assumons la responsabilité de nos décisions, en veillant à agir de façon responsable et dans les limites de notre autorité. Nous visons à promouvoir un environnement d'achats qui privilégie l'éthique, la gestion des risques et la bonne gouvernance dans l'ensemble des processus pilotés par les achats. Veuillez vous référer à la Politique d'Achats.

Nous nous engageons à :

- Construire un avenir durable pour Zespri, nos producteurs, opérateurs post-récolte, actionnaires et l'ensemble de nos parties prenantes élargies.
- Identifier les besoins de nos clients et leur fournir des produits et services qui répondent ou dépassent les spécifications convenues d'un commun accord,
- Veiller à ce que notre réussite économique s'intègre à une gestion proactive de l'environnement et des aspects sociaux de notre activité,
- S'approvisionner auprès de fournisseurs qui mènent leurs activités de manière socialement responsable,
- Veiller à ce que nos fournisseurs puissent démontrer leur engagement envers des normes commerciales éthiques, leur conformité aux exigences légales en matière d'emploi, ainsi que le respect des droits fondamentaux du travail et de la dignité au travail.
- Approvisionner et fournir des produits

conformes à toutes les normes et exigences réglementaires et clients en matière de sécurité alimentaire,

Nous attendons de nos fournisseurs de biens et de services qu'ils respectent et appliquent des valeurs et objectifs éthiques tout au long de leur propre chaîne d'approvisionnement. Veuillez vous référer au Code de conduite des fournisseurs et partenaires de Zespri.

PROTÉGER LES DROITS HUMAINS

Nous attendons de nos collaborateurs et parties prenantes qu'ils respectent toutes les lois et réglementations interdisant le travail des enfants, l'esclavage ou la traite des êtres humains dans les pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels ils opèrent. Nous ne ferons affaire avec aucun individu ou entreprise si nous apprenons qu'ils sont impliqués dans le travail des enfants, l'esclavage ou la traite des êtres humains.

Nous nous engageons à :

- Signaler toute relation ou transaction avec une partie prenante de Zespri qui enfreint une quelconque disposition de ce Code, en utilisant les canaux de signalement prévus dans ce document.

QUESTIONS CONCERNANT NOTRE CODE DE CONDUITE

Pour toute clarification concernant les points abordés dans ce code, veuillez contacter les équipes Ressources Humaines, Juridique ou Risques & Conformité.

CE CODE EST GÉRÉ PAR

Directeur(trice) des Ressources Humaines

AVERTISSEMENT :

Les politiques de l'entreprise constituent un outil essentiel pour permettre aux employés de comprendre les processus métier et les standards attendus par Zespri. Il incombe aux managers de s'assurer que leurs collaborateurs directs connaissent ces politiques et qu'elles sont effectivement appliquées. Lors de l'élaboration de nouvelles politiques ou procédures, managers et employés doivent identifier les éventuels risques d'activités inappropriées et mettre en place des mesures de contrôle adaptées pour limiter ces risques. Les politiques de Zespri doivent être réexaminées périodiquement afin de garantir leur actualité et leur pertinence. Toute modification des politiques existantes ou toute nouvelle politique doit être communiquée aux employés dans les meilleurs délais.

MISE À JOUR DU CODE : MAI 2025

